AMBASSADE
DE FRANCE
EN ALLEMAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service pour la Science
et la Technologie
Abteilung für Wissenschaft
und Technologie

APPEL À CANDIDATURES
BOURSES « PROCOPE MOBILITE » 2027
DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE

1. Présentation et objectifs du programme

L'Ambassade de France en Allemagne a pour objectif de renforcer la coopération franco-allemande en favorisant la mobilité des jeunes chercheuses et chercheurs en France.

« Procope Mobilité » est un programme de bourses piloté par le Service pour la Science et la Technologie (SST). Il s'adresse aux jeunes chercheuses et chercheurs (niveau doctorat et post-doctorat) qui sont inscrits dans une université et/ou affiliés à un laboratoire ou institut de recherche en Allemagne. Ce programme de bourses leur permettra de financer un séjour de recherche dans un laboratoire ou un institut de recherche en France. **Tous les domaines, disciplines et thèmes scientifiques sont éligibles.**

Les appels à candidature 2027 pour les programmes « Procope Mobilité » et « Technologies d'avenir » sont publiés simultanément. Les deux appels sont ouverts jusqu'au lundi 25 janvier 2026 (23h59, heure de Paris). Il est possible de candidater aux deux programmes, mais chaque candidate ou candidat ne peut recevoir qu'une seule bourse.

2. Durée du séjour

La bourse de mobilité permettra de financer un séjour de recherche d'un mois, deux mois ou trois mois qui devra débuter **au plus tôt le 17 mai 2027 et au plus tard le 31 décembre 2027.**

Le nombre de bourses de deux mois et trois mois est limité. Leur obtention dépendra du nombre de candidatures et du classement des dossiers par le comité de sélection. Le volet doctorat et le volet post-doctorat feront l'objet d'un comité de sélection distincts.

Il sera demandé aux candidats et candidates d'indiquer dans le formulaire de candidature la durée souhaitée du séjour et d'argumenter ce choix au regard des objectifs de recherche et du cahier des charges envisagés.

3. Conditions d'éligibilité

Nationalité

Les personnes de nationalité française (binationaux inclus) ne sont pas éligibles au programme

Statut

Être inscrit en doctorat ou disposer d'un contrat de post-doctorat dans une limite de 5 ans après la date de la soutenance de thèse. Pour les post-doctorantes et postdoctorantes, les congés parentaux, les congés de proche aidant et les arrêts maladie peuvent être décomptés dans une limite de trois ans au total.

Affiliation

Être rattachés à une université ou un organisme de recherche allemand.

Domaines

Tous les domaines, les disciplines et les thèmes scientifiques sont éligibles.

4. Critères d'évaluation

L'évaluation scientifique se déroulera en deux phases :

- Une première phase dédiée à l'évaluation de la qualité scientifique de tous les dossiers, par des experts de chaque domaine scientifique ;
- Une seconde phase dédiée à l'évaluation des dossiers les mieux évalués, par l'Ambassade de France en Allemagne.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- qualité scientifique du projet de recherche ;
- valeur ajoutée du séjour de mobilité pour le projet de recherche plus large ;
- apports pour la coopération franco-allemande ;
- perspectives de de valorisation et/ou de transfert du projet (sociétal, économique, technologique, territorial).

À classement équivalent, une attention particulière sera portée aux dossiers :

- impliquant un établissement implanté dans les nouveaux Länder (Brandebourg, Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, Saxe, Saxe-Anhalt, Thuringe) ;
- et/ou impliquant deux établissements partenaires membres d'une même alliance d'université européenne ;
- et/ou de dossiers dont les recherches bénéficient de moindres financements.

5. Montant de la bourse de mobilité

Les bénéficiaires du programme recevront un montant forfaitaire de :

- 2100€ par mois pour les postdoctorantes et postdoctorants ;
- 1850€ par mois pour les doctorantes et doctorants.

La bourse de mobilité sera versée par le biais d'une convention établie entre le bénéficiaire et l'Ambassade de France, sur le compte bancaire indiqué par le bénéficiaire dans ladite convention. Elle vise à couvrir les frais de transport et les frais de séjour. Il est vivement recommandé de prendre le mode de transport le moins polluant possible.

Les lauréats et lauréates qui réaliseront un séjour dans les outre-mer pourront solliciter une aide exceptionnelle pour financer les frais de transport, sans garantie d'attribution.

6. Institution d'accueil

L'organisme qui accepte de recevoir le candidat ou la canidate est un laboratoire ou un institut de recherche situé en France, à qui il reviendra de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le séjour du bénéficiaire de la bourse au sein de son établissement, y compris en matière de sécurité de la recherche le cas échéant.

7. Dépôt de candidature

Les candidates et candidats doivent soumettre leur dossier de candidature **pour le mercredi 25 janvier 2027 (23h59, heure de Paris)** :

- remplir le formulaire d'inscription sur la plateforme de candidature LYYTI (modifiable jusqu'à la date limite)
- déposer sur la plateforme de candidature LYYTI le dossier (rédigé en anglais) dans un seul fichier pdf et dans l'ordre suivant :
  - La présentation du **projet sur la base du document word suivant : SCAC-SST PROCOPE MOBI 2027 TECHNOS 2027 Application File Template (également téléchargeable sur la page du site dédiée au programme Procope Mobilité)**
  - Un CV (deux pages maximum) ;

- Une attestation d'inscription en doctorat (pour les doctorants et doctorantes) ou le diplôme de doctorat (pour les jeunes docteurs et docteures) et le contrat de post-doctorat ou un justificatif d'affiliation à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche allemand (pour les jeunes docteurs et docteures) ;
- Une seule lettre de recommandation signée par le directeur de thèse (pour les doctorantes et les doctorants) ou le superviseur (pour les post-doctorantes et postdoctorants) ;
- Une lettre d'invitation du laboratoire d'accueil signée par le superviseur, et le directeur de laboratoire le cas échéant (une seule signature est nécessaire lorsqu'il s'agit de la même personne).

Seuls les **dossiers complets** et respectant la forme demandée seront examinés. Afin de faciliter le traitement des dossiers, n**ous vous remercions d'avance de bien vouloir nommer le fichier sous le format suivant : PROCOPE MOBI 2027_Nom prénom.**

8. Calendrier prévisionnel

Novembre 2026 – Janvier 2027 :
Période de candidature

Janvier 2027 – Mars 2027 :
Période d'évaluation et de sélection

Début avril 2027 :
Notification des résultats

Avril 2027 – Juillet 2027 :
Préparation et signatures des conventions

Mai 2027 – Décembre 2027 :
Début des séjours de recherche

Les lauréates et lauréats recevront un mail de notification détaillant la procédure administrative. Les lauréates et lauréats originaires d'un pays hors de l'UE devront vérifier les conditions de séjour en France, et se rapprocher le cas échéant des services compétents. Le processus de conventionnement pouvant être long, il faudra veiller à fournir les informations requises selon le format demandé. Les lauréats et lauréates débutant leur séjour de recherche entre le 18 mai et le 15 juin seront prioritaires pour la préparation. et la signature de leur convention en vue du versement de la bourse de mobilité dans les plus brefs délais.

9. Rapport d'activité

Les bénéficiaires du programme de mobilité devront faire parvenir à attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr, **au plus tard un mois après la fin du séjour de recherche**, un rapport d'activité sur la base du modèle suivant.

10. Contact :

Madame Marie-Léa Rousseau
Attachée pour la science et la technologie
Ambassade de France en Allemagne
Service pour la science et la technologie
Tel. : +49 (0)30 590 03 92 55
Email : attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr
www.science-allemagne.fr

AMBASSADE
DE FRANCE
EN ALLEMAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité